

# LA LETTRE D'INFO

N° 13  
Janvier 2019



L'année 2018 aura été très riche en événements concernant notre système de collecte et de traitement des ordures ménagères. Cela est lié, pour une grande partie, à l'évolution des Délégations de Service Public des deux usines de traitement des ordures ménagères de notre département.

Le choix de l'agglomération de Chartres, de prendre en direct la gestion de son incinérateur Orisane (Mainvilliers) à travers une régie personnalisée, est pour beaucoup dans le choix fait par l'agglomération de Dreux de nous rejoindre à travers une adhésion à SITREVA qui, lui, est propriétaire de la deuxième unité Valoryel (Ouarville). Cette décision est, pour nous, porteuse d'avenir sur le plan financier puisque la masse incinérable fournie par Dreux est à peu près équivalente à celle que nous avons perdue dans notre conflit avec Cœur d'Essonne. Cela devrait, pour les années à venir, nous redonner une aisance budgétaire sur laquelle nous avons beaucoup d'incertitudes suite à la sortie du Hurepoix.

D'autre part, sur le plan collecte, nous étudions toujours la possibilité d'un grand schéma de collecte avec la reprise complète de la compétence par la communauté de communes du Grand Châteaudun. Nous sommes en recherche d'un cabinet d'études capable de nous aider à appréhender l'avenir quant à l'efficacité d'un contrat de collecte unique avec la totalité des communes du Grand Châteaudun, voire du Bonnevalais, voire, pourquoi pas, de l'ancienne communauté de communes de Combray qui, elle, a rejoint la communauté de communes Entre Beauce et Perche. Cette étude sera diligentée par l'ensemble des SICTOM existants (Châteaudun, Brou-Bonneval-Illiers et Nogent le Rotrou) afin d'être réalisée en toute impartialité. Nous participerons à hauteur de nos populations concernées et la commission qui la gèrera sera également représentée par l'ensemble des syndicats.

Ce nouveau schéma de collecte pourra être en adéquation avec la COP21 (Accord de Paris sur l'Environnement), et privilégiera vraisemblablement les points de regroupement de collecte, surtout en zone rurale et cela afin de diminuer le coût de dépense carburant par rapport aux kilomètres et la tonne transportée. Cela dit, notre espoir pour l'année 2019 est d'avancer sur la totalité de ces sujets mais surtout d'obtenir une baisse sensible du poids de la Taxe d'Ordures Ménagères. En vous souhaitant à tous une excellente année 2019, croyez en notre dévouement le plus total.

**Jean-Yves Deballon,  
Président du SICTOM**

NOUVELLE COMMUNE D'ARROU - BAZOCHES EN DUNOIS - BEAUCE LA ROMAINE - BULLAINVILLE - BRÉVAINVILLE - LA CHAPELLE DU NOYER - CHÂTEAUDUN - CLOYES LES TROIS RIVIERES - CONIE MOLITARD - DANCY - DONNEMAIN SAINT MAMES - FLACEY - FONTAINE RAOUL - JALLANS - LOGRON - MARBOUÉ - MOLÉANS - NOTTONVILLE - OUZOUEUR LE DOYEN - PÉRONVILLE - SAINT CHRISTOPHE - SAINT DENIS LES PONTS LANNERAY - SAINT MAUR SUR LE LOIR - THIVILLE - VARIZE - VILLAMPUY - VILLEBOUT - VILLERMAIN - VILLEMAURY - VILLIERS SAINT ORIEN



# LE COMPOSTAGE



## Niveau de difficultés



## Ingrédients :

-  un composteur
-  des déchets verts
-  une fourche ou un outil pour mélanger
-  une faible quantité d'eau
-  un peu de patience

## Que peut-on mettre dans son composteur ?

### Les déchets de cuisine

- ✓ Epluchures de fruits et légumes
- ✓ Marc de café, filtres, sachets de thé et infusions
- ✓ Coquilles d'œufs concassées
- ✓ Restes de repas sans viande (pâtes, riz, pain rassis...)

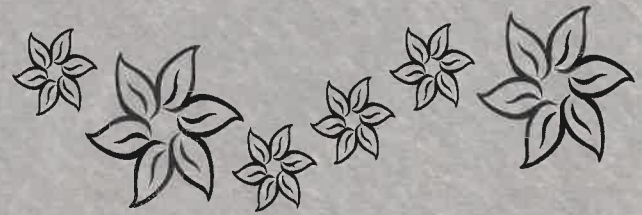
### Les déchets de jardin

- ✓ Tontes de pelouse
- ✓ Feuilles mortes et fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie et branchages de petites tailles
- ✓ Déchets de potagers (fruits et légumes abîmés)

### Les déchets ménagers non alimentaires

- ✓ Essuie tout, serviettes et mouchoirs en papier
- ✓ Paille, foin, sciures et copeaux de bois
- ✓ Litière de petits herbivores et granivores

## La bonne recette



### **1<sup>ère</sup> étape : L'installation**

Trouver le bon emplacement pour son composteur, directement sur le sol nu (pas de planche ou dalle en dessous) et à mi-ombre. Bien penser à ne pas trop l'éloigner de la maison pour éviter les allers retours dissuasifs en hiver!

### **2<sup>ème</sup> étape : Les apports**

Ajouter les différents déchets verts au fur et à mesure dans le composteur en essayant d'équilibrer la quantité de matière humide (épluchures, tontes...) et matière sèche (feuilles mortes, essuie tout, taille de haies...), broyer les déchets trop grossiers si besoin.

### **3<sup>ème</sup> étape : Le mélange**

Mélanger à l'aide d'une fourche les différents apports et les répartir sur toute la surface du composteur, en profiter pour vérifier si aucune odeur suspecte ne se dégage du mélange, seule un odeur de sous bois doit s'échapper.

### **4<sup>ème</sup> étape (facultative) : L'arrosage**

Arroser le compost si l'aspect semble trop sec ou ouvrir le couvercle lorsqu'il pleut. Le compost ne doit pas être détrempé mais juste humide.

### **5<sup>ème</sup> étape : La récolte**

Laisser le compost mûrir jusqu'à obtenir la décomposition souhaitée (grossier pour du paillage, sous forme de terreau pour vos plantations). Les apports pourront continuer sur le haut du composteur et la récupération se fera par le bas de celui-ci. Il est possible de laisser un peu de compost mûr après la récolte pour faciliter la décomposition des nouveaux apports car les micro organismes seront déjà présents dans le mélange.